

# SPÉCIALISATION DE LA PAIE

## PROGRAMME

### A- ETUDES DE CAS POUR VALIDER SES PRATIQUES

- Les données variables : les éléments soumis (prime, heures supplémentaires, avantage en nature) et non soumis à cotisation (frais professionnel, indemnités)
- Les arrêts de travail : maladie, accident du travail, Maintien de salaire et subrogation
- Les congés payés et autres absences
- Les entrées / sorties

### B- LA PAIE DES CONTRATS PARTICULIERS

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- CUI, CIE, CAE

### C- LES CHARGES SOCIALES

- Suivi des déclarations par la mise en place d'outils de contrôle

### D- LE PAIEMENT ET LA COMPTABILISATION DE LA PAIE

- Le virement des salaires
- Les OD de salaires
- Les provisions en vue de la clôture annuelle
- L'organisation et le classement des informations

Réf. EDS001

#### Public

Collaborateur services comptables et services du personnel

#### Pré-requis

Avoir suivi les 5 jours (initiation et perfectionnement) et/ou avoir un minimum d'expérience en paie

#### Résultats attendus

Etre capable de gérer la paie

#### Objectifs pédagogiques

Etablir les bulletins de salaire et contrôler les charges sociales  
Comptabiliser les différentes écritures relatives aux salaires

#### Méthodes pédagogiques

Exposés, exercices pratiques  
Etudes de cas et analyses  
Echanges d'expériences

#### Durée

1 jour soit 7 heures

#### Nature de la sanction

Attestation de fin de formation  
Possibilité de certification CCE

#### Calendrier 2019

AGEN :

- 25 juin
- 22 novembre

#### Tarif

350 € HT

#### Intervenant

Carole GUERIN

#### Contacts

AGEN – 05.53.48.48.50

MARMANDE – 05.53.84.82.82